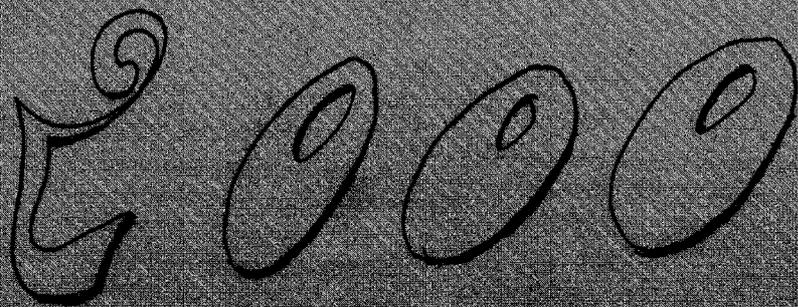
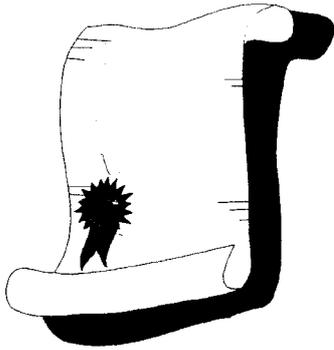


Bulletin Communal de
COLOMBIER





Le mot du maire

Le passage à l'an 2000 aurait dû être pour certain un moment d'euphorie, alors qu'il a été pour la plupart des gens de Colombier et d'ailleurs désolation, grande tristesse et impuissance face à toutes ces catastrophes : intempéries, tempête, pollution. En ce qui concerne Colombier, la nuit du 27 au 28 décembre restera longtemps dans les mémoires. Je pense que si les événements avaient eu lieu dans la journée, nous aurions certainement eu à déplorer des morts.

Les propriétaires forestiers, devant un tel désastre, ont été saisis d'un grand découragement après tant d'années de labeur pour avoir entretenu ce patrimoine. La forêt communale a aussi été très touchée par la tempête, sa destruction doit être de 80 %. Cependant, l'encouragement suscité par la relève du défi, s'est matérialisé au travers de l'élan qui s'est mis en place spontanément pour débayer les voies communales, les lignes électriques, et la solidarité entre voisins pour maintenir le bon fonctionnement des congélateurs par le prêt de groupes électrogènes... Je remercie toutes ces personnes qui ont pu apporter toutes ces aides.

Des questions restent aujourd'hui sans réponses : combien de temps faudra t'il pour reconstruire ce qui a été détruit en quelques heures ? Comment commercialiser tous ces bois ? Avec quels moyens financiers et humains pourra t-on replanter ce qui a été détruit ? C'est un grand désastre économique mais aussi, écologique et environnemental où toute la population (citadine ou rurale) est concernée.

J'avais proposé, au cours d'une réunion de conseil, que nous pourrions, à l'an 2000, organiser une rencontre de toutes les familles de la commune ; le lieu aurait pu être les communaux de Saint-Sabin, chacun aurait pu apporter le pique-nique et la municipalité offrir l'apéritif. L'après-midi, chacun aurait choisit son emploi du temps : ballades, jeux de boules ou autres... Compte tenu de l'état actuel du secteur, il sera préférable d'envisager un autre lieu pour cette rencontre.

Je vous souhaite, malgré tous ces événements, une bonne année pour l'an 2000 et une bonne santé.

Auguste Combe

P.S. : le bulletin étant en cours de réalisation, j'ai la possibilité de parler de l'inauguration du bâtiment communal (mairie et appartements).

Cet événement important pour la commune s'est déroulé dans un climat de simplicité et de convivialité.

Je remercie les personnes très nombreuses ayant participé à cette manifestation. Leur intérêt pour cette réalisation a apporté une grande satisfaction à l'équipe communale.

Travaux d'investissement réalisés en 1999

Budget général M14

Reprise de l'enduit extérieur du chœur de l'église

Montant des travaux (Hors Taxe) 28 220,00 F
Subvention du Conseil Général..... 16 932,00 F

Achat de mobilier

Montant (H.T.) 25 964,50 F
Pas de subvention.

Achat de 15 panneaux électoraux et un isoloir

Montant (H.T.) 11 440,00 F
Pas de subvention.

Achat de 7 containers poubelles

Montant (H.T.) 8 232,00 F
Pas de subvention.

Piste forestière «Vernolon»

Montant des travaux (H.T.)..... 248 731,00 F
Subvention du Conseil Général..... 55 050,00 F
Subvention de la Région (contrat pays) 10 500,00 F
Participation des particuliers 45 984,00 F

Chemin «Mas de Cheval»

Montant des travaux (H.T.)..... 147 102,56 F
Subvention reçue en 1998 : 60 000,00 F.

Voirie communale. Programme 1999

Montant des travaux (H.T.)..... 305 216,40 F
Subvention du Conseil Général (à recevoir en 2000) 180 000,00 F
Emprunt au crédit agricole Loire Haute-Loire : 130 000,00 F / 15 ans à taux variable
EURIBOR, actuellement 2,68 % + 0,30 % = 2,98 %.

Achat de 4 extincteurs

Montant (H.T.) 2 500,00 F
Pas de subvention.

Installation d'un faux châssis sur tracteur et hydraulique pour étrave de déneigement

Montant des travaux (H.T.)..... 12 552,57 F
Pas de subvention.

Travaux mairie

Montant des travaux en 1999 (H.T.) 531 178,25 F
Subvention du Conseil Général..... 315 407,00 F

Emprunt au crédit agricole Loire Haute-Loire : 270 000,00 F / 20 ans à taux variable
EURIBOR, actuellement 2,68 % + 0,30 % = 2,98 % ce qui représente une charge annuelle de
(capital + intérêt) 18 400,00 F.

L'ensemble des travaux de la mairie s'élève à :

579 339,95 F (H.T.) soit 698 683,98 F (T.T.C.)

119 344,03 F de T.V.A. (récupérable en 2001).

Trois logements de type F3 ont été réalisés en-dessus de la mairie. La commune n'a pas été
maître d'ouvrage. Elle a conclu un bail à réhabilitation d'une durée de vingt ans avec le
Comité Départemental d'Habitat Rural de la Loire (C.D.H.R.) qui assure le financement des
travaux. Le C.D.H.R. a reçu une subvention de l'A.N.A.H. (la commune n'y ayant pas droit)

Budget eau et assainissement

Création d'un branchement eau potable (Le Bourg)

Montant des travaux (H.T.) 15 003,50 F

Pas de subvention.

Achat de 15 compteurs d'eau

Montant (H.T.) 6 158,40 F

Pas de subvention.

Année 1999 : dépenses, fonctionnement.

Budget général

Cotisation 99 au Service Départemental d'Incendie et de Secours 18 444,79 F
Participation 99 au Contingent d'Aide
Sociale du département (Conseil Général) 29 481,00 F
Participation 99 au SIVU Ternay-Deûme (ramassage ordures ménagères) 11 304,44 F
Fauchage des divers chemins communaux 7 296,08 F
Entretien voirie (point à temps) chemins communaux 16 110,99 F
Subvention 1999 – O.G.E.C.- école de Colombier 72 600,00 F
Subvention 1999 – Amicale de pétanque 500,00 F
Subvention 1999.- Société de chasse 700,00 F
Subvention 1999 – Club loisirs amitiés Colombier-Graix 500,00 F
Subvention 1999 – CUMA de Colombier 500,00 F
Subvention 1999 – Ecole jeunes sapeurs pompiers 100,00 F
Subvention 1999 – Centre musical cantonal de Bourg-Argental 500,00 F
Subvention 1999 – Service eau et assainissement 53 407,00 F

Intérêts des emprunts 12 371,69 F

Budget eau et assainissement

Entretien et réparation du réseau d'eau et assainissement 7 652,28 F

Analyses d'eau 1 550,60 F

Intérêts des emprunts 44 376,00 F

Prévisions des investissements 2000

Budget général

Aménagement d' un abribus – Le Bourg (programme reporté de 1999 sur 2000).

Montant devis (H.T.).....	81 200,00 F
Subvention D.G.E. 20 % (accord du 25/05/99)	16 240,00 F

Aménagement des allées du cimetière

Montant devis (H.T.).....	69 575,22 F
Subvention D.G.E. 30 % (demande en cours)	

Piste forestière « Les Eversins » (programme reporté de 1999 sur 2000).

Montant devis.....	356 000,00 F (H.T.) soit 430 000 F (T.T.C.)
Subvention F.F.N. 50 %.....	178 000,00 F
Subvention Conseil Général 15 %	53 400,00 F
Subvention F.E.O.G.A. 8 %.....	28 480,00 F
Participation de Saint-Julien et Bourg-Argental	47 400,00 F
Participation des propriétaires.....	48 720,00 F

Travaux voirie – Programme 2000 (sur divers chemins communaux)

Montant devis (H.T.).....	73 500,00 F
Subvention Conseil Général 60 % (demande en cours).....	44 100,00 F

Voie – Amendes de police (rectification virages dangereux chemin de Saint-Sabin)

Montant devis (H.T.).....	164 750,00 F
Subvention – Amendes de police 60 % (demande en cours).....	98 850,00 F

Achat terrain S.C.I. (Le Bourg)

Devis hors frais de notaire	50 000,00 F
Subvention Conseil Général (enveloppes cantonales) 80 % ou 60 %, demande en cours.	

Budget eau et assainissement

Mise en place de compteurs généraux

Montant devis (H.T.).....	100 000,00 F
Subvention Agence de l'eau 60 %	60 000,00 F

Cette mise en place de compteurs généraux aux réservoirs permettra de connaître exactement notre ressource en eau et de prévoir les alimentations futures du réseau afin de bénéficier, au maximum, des aides du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Résultats du recensement de la population

Population totale : 273 habitants.

104 résidences principales et 33 résidences secondaires.

Evolution de la population du canton de 1962 à 1999

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	variation 62-99	% 62-99
Bourg Argental	3035	3091	3239	3150	2877	2767	-268	-8,83 %
Burdignes	444	422	367	367	342	342	-102	-22,97 %
Colombier	345	303	255	253	237	269	-76	-22,03 %
Graix	146	138	116	117	131	134	-12	-8,22 %
Saint-Julien Molin-Molette	1378	1285	1219	1193	1067	1132	-246	-17,85 %
Saint-Sauveur en Rue	1324	1266	1190	1136	1053	1105	-219	-16,54 %
Thélis-la-Combe	290	236	197	164	136	146	-144	-49,66 %
La Versanne	341	321	293	300	308	324	-17	-4,99 %
SOUS-TOTAL	7303	7062	6876	6680	6151	6219	-1084	-14,84 %

Horaires d'ouverture de la mairie

Mercredi 9 h à 12 h
Vendredi 14 h à 17 h
Samedi 14 h à 16 h

Permanences du maire en mairie

Mercredi 9 h à 12 h

Samedi 14 h à 16 h

N° tel :

Mairie 04 77 51 54 23

Maire (domicile) 04 77 51 53 84

Secrétaire (domicile) 04 77 51 52 16

Etat civil 1999

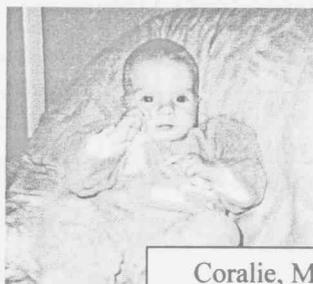
Naissances



Julie AMBILL
le 12 mars 1999
à Saint-Priest en Jarez.



Etienne, Pascal
MENETRIEUX
le 13 avril 1999
à Saint-Priest en Jarez.



Coralie, Marie, Pierre
DUMAS le 26 août 1999
à Saint-Etienne.



Fabien, Maxime
MARTIN le 2 juin 1999 à
Saint-Etienne.

Mariage



Corinne RIVORY et
Sébastien CHABORD le
31 juillet 1999.

L'école du village

L'école « Source du Pilat » accueille à ce jour quarante-deux enfants dont vingt sont scolarisés en maternelle. Les institutrices font équipe avec Pascale Didier et Marie Tourton, aide-éducatrices, ainsi qu'avec Sylvie Desseux, cuisinière.

Le début de cette année scolaire a été marqué par la visite de personnes venues des différents continents (Afrique, Etats-Unis, Océanie) ou de personnes témoignant d'un voyage. Les enfants ont pu, outre le fait d'acquérir bon nombre de connaissances nouvelles, établir des liens entre ces connaissances (comparaisons), de façon à élargir leur horizon aux dimensions de la planète.

Les enfants ont pu bénéficier d'une après-midi récréative le 21 décembre dernier, grâce à l'association de parents d'élèves qui a mobilisé les parents soucieux d'animer des ateliers (jeux, pâtisseries, vidéo, photo, bibliothèque...) et d'offrir un goûter sympathique aux enfants de l'école.

La « source du Pilat » est désormais dotée d'un équipement informatique supplémentaire, connecté sur Internet, grâce à l'adhésion de la commune de Colombier au S.I.V.M* « Inforoutes de l'Ardèche ». Des ateliers quotidiens sont proposés aux enfants.

Nous remercions sincèrement Monsieur le Maire pour son action en faveur de la signature des contrats liant la commune aux administrations chargées de l'éducation (Jeunesse et Sports, Education Nationale, Caisse d'Allocations Familiales) et permettant d'offrir aux enfants des activités en temps périscolaire (en continuité avec les précédents contrats A.R.V.E.J.) dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, la science...

Pour terminer, l'équipe éducative exprime sa gratitude à l'ensemble des personnes oeuvrant dans l'intérêt des enfants en lien avec notre projet d'école : « aider l'enfant à réussir dans sa globalité en lui apprenant à s'exprimer ».

Madeleine Chomienne, Myriam Coste, Claire Galipaud, Françoise Vallat.

* Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Les C.E. et C.M. « cogitent » :

Pour vous, qu'est-ce que l'éducation ?

« C'est apprendre des connaissances, la politesse, la non-violence... C'est apprendre à se débrouiller seul, à être autonome... »

Qui sont vos éducateurs ?

« En premier, la famille, les parents... les maîtresses... les éducateurs dont c'est le métier... les autres enfants... »

Pourquoi les éducateurs vous opposent-ils parfois un refus ?

« C'est dans le souci de notre santé... parce que c'est dangereux pour nous... parce que ce qu'on demande crée du gaspillage... ou pour nous apprendre à avoir des besoins raisonnables... c'est un choix financier. Un refus, ça nous rend triste, fâché... mais on espère une réponse positive plus tard... »

La vie de château...
en maternelle/C.P.

*Ils étaient trois rois.
Galette portait l'un.
Cadeau portait l'autre.
- Et le troisième ?
Il portait baisers.
En avait beaucoup !
En avait pour tous !*

*Ils étaient trois princesses.
Etoffe portait l'une.
Ceinture portait l'autre.
- Et le troisième ?
Il portait rubans.
En avait beaucoup !
En avait pour tous !*

*Ils étaient trois gardes.
Casque portait l'un.
Epée portait l'autre.
- Et le troisième ?
Il portait regards.
En avait beaucoup !
En avait pour tous !*

*Elles étaient trois reines.
Etoile portait l'une.
Bouquet portait l'autre.
- Et la troisième ?
Elle portait couronnes.
En avait beaucoup !
En avait pour tous !*

*Elles étaient trois servantes.
Lapin portait l'une.
Sanglier portait l'autre.
- Et la troisième ?
Elle portait gâteaux.
En avait beaucoup !
En avait pour tous !*

*Ils étaient trois troubadours.
Massues portait l'un.
Peau d'ours portait l'autre.
- Et le troisième ?
Il portait musique.
En avait beaucoup !
En avait pour tous !*

OGEC-APEL

Nous remercions :

▶ les personnes qui ont assuré le bon fonctionnement de l'OGEC et qui continuent à beaucoup s'investir afin que celle-ci permette à l'école d'exister.

▶ l'APEL et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour aider l'OGEC à l'occasion des fêtes de l'école et de la kermesse ; mais également, pour l'animation des activités proposées à l'école pour un meilleur épanouissement des enfants.

▶ la mairie qui apporte son soutien à l'école : en 1999, la subvention allouée à chaque élève a été augmentée et des meubles de l'ancienne mairie ont été donnés ce qui a permis de réaménager une classe.

Par ailleurs, cet été, des travaux ont été effectués dans la cour du bas pour agrandir et améliorer l'espace de récréation des enfants. Ceux-ci ont pu être réalisés d'une part, grâce à la S.C.I. qui a financé les matériaux, et que nous remercions, et d'autre part, grâce aux parents qui ont répondu présents pour effectuer la main d'œuvre.

Nous comptons encore sur vous cette année ; et nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Composition de l'OGEC

Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Nicole Celette, Liliane Mathieu, Régis Gache : réélus.

Présidente : Nicole Celette

Vice-président : Régis Gache

Trésorier : Maurice Degraix

Trésorier adjoint : Liliane Mathieu

Secrétaire : Christine Blachon

Administrateurs : Elisabeth Méjean, Gilbert Mathevet, Mireille Jamet, Marie-Noëlle Berne

Composition de l'APEL

Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Marie-France Bernon, Myriam Martel : réélues.

Un départ : Robert Oriol (membre sortant – n'ayant plus d'enfants à Colombier).

Un membre démissionnaire : Nacéra Pavloff.

Deux membres élus : Enrique Dionisio et André Gache.

Présidente : Gisèle Chavas

Vice-présidente : Marie-France Bernon

Trésorier : Rolande Oriol

Secrétaire : Myriam Martel

Administrateurs : Enrique Dionisio et André Gache

Pour l'OGEC : Christine Blachon (secrétaire)

Pour l'APEL : Rolande Oriol (Trésorier)

Calendrier des fêtes

Concours de belote : 13 février 2000

Choucroute : 8 avril 2000

Fête de l'école : 4 juillet 2000

Fête d'été : 6 août 2000

Soupe aux choux : 7 octobre 2000

Amicale pétanque

L'année 1999 s'achève, nous voici à l'aube du nouveau millénaire, nous laissant dans la nostalgie des quinze années passées depuis la création de l'amicale. Ce passage à l'an 2000 restera un symbole fort.

Au moment où nous écrivons ces lignes, une tempête d'une rare violence vient de s'abattre, remettant en cause l'organisation du réveillon de la Saint-Sylvestre, déception petite comparée aux dégâts.

L'amicale toujours active souhaite innovation, détente, jeux, amitiés etc...bienvenue à tous.

Activités de l'année qui se termine :

- ▶ Réveillon 98/99 à l'auberge mont Pilat « Chez Gaby »
 - ▶ Concours de belote le 4 avril avec 56 doublettes
 - ▶ Assemblée générale le 30 mai avec concours de pétanque inter-sociétaire, challenge remporté par Michel Chavas
 - ▶ Plusieurs soirées d'été (merguez, pétanque)
 - ▶ Concours de pétanque le 15 août avec 44 doublettes
 - ▶ Sortie à Walibi modifié pour cause de mauvais temps
 - ▶ Matinée boudin avec une expo photo « Colombier d'hier à aujourd'hui »
- Exposition photo réussie pour une première, le public nombreux pouvait s'identifier au travers de vieilles cartes postales et photos.

Conseil d'administration :

Président : Georges Berne. Vice-président : Michel Oriol
Secrétaire : Philippe Oriol. Secrétaire-adjoint : Eric Gillermand
Trésorier : Michel Cellard. Trésorier-adjoint : Bernard Sagnimorte
Membres actifs : Joël Degraix, Pascal Desseux, Georges Oriol, Louis Oriol, Umberto Facchinetti, Bernard Oriol, Emmanuel Chavas, Jean-Paul Vallot.
43 adhérents pour l'année 99.

Le président et l'ensemble du bureau souhaitent une bonne année à tous et en particulier à ses adhérents et nombreux amis qui participent à nos manifestations.

Club loisirs amitiés Colombier Graix

Après deux ans d'existence, notre club «Loisirs Amitiés» continue ses activités et c'est avec plaisir que tous les adhérents se retrouvent lors des rencontres bimensuelles.

L'effectif actuel est de 46 adhérents. Au cours de l'année, nous avons eu à déplorer le décès de Marius Berne, qui était un fidèle adhérent, son départ n'a laissé que des regrets.

Le concours de belote du 7 mars a regroupé 62 doublettes et fût remporté par Marie-Noëlle et Georges Berne, Elise Mathevet et Suzanne Boyer, nos voisines de Saint-Julien gagnaient les deux places pour la sortie à Chantemerle-les-blés.

La sortie à Chantemerle-les-blés eu lieu le 5 mai, tous les membres du club participaient plus quelques amis, emmenés par un car des «Voyages Maisonneuve». Cette journée débuta par la visite du musée de la chaussure à Romans ; après un arrêt dégustation à la cave coopérative de Tain L'Hermitage, le car prit la direction de Chantemerle où nous étions attendus à l'auberge La Terrine. Après un accueil chaleureux par la maîtresse des lieux, tous les participants ont pu apprécier le copieux menu cochonnaille proposé par l'aubergiste et, surtout, assister à la découpe du porc grillé au four à bois, situé au centre de la salle du restaurant. Après une soirée animée avec chants et danses, il fallut songer au retour.

Dans le cadre du partenariat avec Groupama, le 12 mai, était organisée une réunion de prévention sur la conduite automobile, réunion très intéressante et suivie avec attention. Les clubs d'ânés ruraux de Véranne, Chavanay et Bessey avaient été invités à cette rencontre qui s'est terminée par le verre de l'amitié.

Lors de l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux de la Loire, qui a eu lieu le 19 mai à Saint-Galmier, à laquelle notre club a participé, notre ami Michel Oriol a été élu membre du Conseil d'Administration de cette fédération.

Le 11 juillet, lors de la fête organisée à Colombier à l'occasion des festivités pour l'an 2000, des membres du club ont participé au spectacle son et lumière retraçant la vie de Laurent Odouard.

Le lundi 7 juin, au lieu de la traditionnelle partie de carte, il avait été décidé d'organiser une sortie de l'après-midi. La visite du musée animalier de Ville-sous-Anjou était le but de la visite. Après la présentation d'un film expliquant les différentes façons de pratiquer la taxidermie, tous purent admirer les nombreux oiseaux et bêtes sauvages de tous les pays merveilleusement reconstitués grâce au talent du propriétaire du musée. Après la visite et un goûter servi dans le parc attenant au musée, ce fût avec regrets qu'il fallut remonter dans le car pour le retour.

Courant juin, le club a cessé ses activités pour la période des vacances, pour une reprise vers le 15 septembre.

Le 26 août, le club a participé à la journée de l'amitié des clubs d'ânés ruraux de la Loire au château d'Aix près de Grézolles. Cette journée familiale qui regroupait plus de 400 personnes dans la joie et la détente, avait aussi un but humanitaire : collecter des denrées alimentaires pour être remises à la Banque Alimentaire de la Loire.

Le 20 septembre, les membres du club se retrouvaient à la salle des fêtes de Colombier à l'occasion d'un repas offert par une société de distribution.

Le thé dansant organisé à la salle des fêtes de Saint-Julien n'a pas obtenu le succès escompté.

Le 27 octobre, avait lieu à Véranne la réunion des présidents du Club des Aînés Ruraux de la Loire, les responsables du club de Colombier-Graix participaient à cette rencontre où étaient représentés une vingtaine de clubs. Au cours de la matinée, chaque président présenta son village, son club avec les activités pratiquées. Réunion amicale qui se termina par un repas convivial à la maison du Buisson.

Pour l'année 2000, le concours de belote aura lieu le dimanche 5 mars. Le programme des manifestations pour l'année sera annoncé lors de l'assemblée générale du club qui aura lieu le lundi 24 janvier 2000 à Colombier.

Les responsables du club souhaitent que de nouveaux adhérents se joignent à eux et viennent grossir les rangs. Ils seront accueillis avec plaisir.

Informations sur le service aide-ménagère

Vous êtes malade et le grand âge vous a rendu fragile et dépressif ? Le service aide ménagère vous permet de rester chez vous le plus longtemps possible et dans des conditions acceptables.

L'aide ménagère peut venir chez vous pour effectuer les tâches que vous ne pouvez absolument plus faire : ménage courant, courses, repas, toilettes...

L'aide ménagère est une présence discrète et attentive qui rompra votre solitude et vous aidera moralement. L'aide ménagère n'est pas gratuite, la caisse de retraite dont vous dépendez fixera une participation horaire à votre charge en fonction de vos ressources mensuelles que vous possédez. Suite à votre demande, une responsable de l'association fera un dossier complet auprès de votre caisse de retraite.

Vous êtes hospitalisés : une aide gratuite est offerte par certaines mutuelles lors d'une sortie d'hôpital sous certaines conditions, se renseigner auprès de sa mutuelle.

Les responsables de l'association locale et la fédération départementale garantissent le secret des informations que vous indiquez.

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'Association d'Aide à Domicile en milieu rural de Saint-Julien Molin-Molette.

MME DESSEUX TEL : 04 77 51 56 66

Société de chasse

Historique de l'association

L'association des propriétaires et chasseurs a été créée conformément à l'article 31 du décret du 16 août 1901. La société a pour but : la défense des intérêts agricoles et cynégétiques de ses membres, l'amélioration de la chasse et la protection des récoltes, le repeuplement, la régulation des animaux nuisibles et la répression du braconnage.

Membres fondateurs de l'association (le 25 mai 1956)

Président : ORIOL Raymond, Les Herbaudes.

Vice-président : GIRODET Antoine, Vernelon.

Trésorier : ORIOL Lucien, Les Fougères.

Secrétaire : MATHEVET Antonin, Le Grand Pré.

Administrateurs : FAYOLLE Jean, MATHEVET Marius (Girodet), MATHEVET Marius (Le Mas de Cheval), ORIOL Francis, FARIZON Marcel, ORIOL Joannès, ROUCHOUZE Joseph, MAGNOLON Lucien.

Du 14 février 1965 au 27 février 1966 Président : BEGUET Georges.

Du 27 février 1966 au 2 juillet 1971 : MATHEVET Antonin.

D'août 1971 à août 1990 : ORIOL Bernard.

D'août 1990 à mars 1995 : CELLARD Michel.

Depuis 5 mars 1995 : VALLOT Jean-Paul.

L'action de chasse a subi un nombre important de réglementations depuis la création de l'association. A cette époque, la chasse était autorisée tous les jours, de la date d'ouverture à la date de fermeture.

Aujourd'hui, nous n'avons droit qu'à trois jours par semaine, sauf pour certaines espèces.

Malgré ces contraintes, nous constatons que le nombre et la qualité du gibier ne se sont pas détériorés, bien au contraire, puisque de nouvelles espèces sont apparues telles que le chevreuil dont un seul spécimen était autorisé en 1978 alors qu'en 1999, vingt et un bracelets nous étaient attribués.

Pour le sanglier, les tableaux dépassaient rarement les doigts d'une main alors qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, le nombre de vingt deux sujets est atteint pour 1999. Quant à la population de lièvres, elle est toujours à un niveau très honorable même si, bon an, mal an, les prélèvements sont plus ou moins importants, compte tenu de la diversité du gibier.

Nous ne pouvons passer sous silence les conséquences de la tempête du 27 au 28 décembre qui a détérioré la quasi-totalité de nos belles forêts, celles-ci assuraient une quiétude et un biotope idéal pour la faune. Cela peut paraître dérisoire au vu de la perte économique que représente l'anéantissement d'un tel patrimoine, mais nous tenons à préciser que les chasseurs sont solidaires de toutes les victimes de cette catastrophe qui nous laisse tous désemparés.

Nous voudrions garder une lueur d'espoir et, malgré tout, vous souhaiter à toutes et à tous beaucoup de courage et une bonne année 2000.

Les chasseurs

Société civile immobilière de Colombier

Comme vous le savez, la Société Civile Immobilière de Colombier gère l'ensemble immobilier école, salle des fêtes.

L'année 1999 a vu la fin des travaux d'agrandissement et de réaménagement de la cour de l'école :

- ▶ fin des travaux de création d'un accès véhicule,
- ▶ pose d'un garde-corps sur le mur au sud de la nouvelle classe,
- ▶ pose de la clôture de la cour.

La S.C.I. s'est limitée à la fourniture des matériaux, les parents d'élève ont réalisé bénévolement la pose de la clôture, la fabrication et la pose du garde-corps. Le mur mitoyen à l'ouest s'étant effondré, il a lui aussi été remplacé par une clôture posée sur un soubassement pierre. Que tous ceux qui ont participé à ces travaux trouvent ici les plus vifs remerciements.

Toutes les recettes de la S.C.I. dont l'unique provenance sont les loyers des utilisations des immeubles (locaux, champs) sont consacrées à l'entretien des bâtiments. Pour 1999, le montant des loyers perçus s'élève à 43 945 F. Il n'y a pas eu de vente de bois. Et, avec les conséquences de la tempête qui a endommagé la seule parcelle actuellement exploitable, celle du Crêt de la Garde, il ne faut plus compter pour un certain nombre d'années retirer des revenus significatifs de la forêt.

Les dépenses des travaux de la cour s'élèvent à 28 205,53 F dont 18 608,37 F de travaux maçonnerie réalisés en 1998 et payés en 1999. L'autre dépense importante est le remboursement des prêts pour un montant de 8 000 F, ce qui ramène l'endettement au 31 décembre 1999 à 180 000 F. L'année se termine avec un solde de 1 000 F. Les autres dépenses sont l'assurance, les impôts et quelques menus travaux.

Vous constatez que la gestion est très serrée donc que toute aide bénévole pour les travaux est bienvenue. Malgré tout, l'année 2000 se passera bien.

M. LACHAL André – Président S.C.I. Colombier.